

**Conseil économique et social**Distr. générale
2 mai 2018Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Trente-septième réunion
Addis-Abeba, 11 et 12 mai 2018
Point 7 de l'ordre du jour provisoire*
Date, lieu et thème de la cinquante deuxième session de la Commission

**Dates, lieu et thème de la cinquante-deuxième session
de la Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique**

Note du secrétariat

I. Introduction

1. Le présent document contient des suggestions faites par le secrétariat pour examen par le Comité d'experts. Le Comité souhaiterait peut-être examiner les dates et le thème de la cinquante-deuxième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, qui se tiendra en 2019, et fournir au secrétariat des orientations à cet égard.

II. Date et lieu

2. Le secrétariat propose que la cinquante-deuxième session de la Conférence des ministres se tienne à Addis-Abeba en mars 2019. Le choix du lieu pourra être modifié si un État membre offre d'accueillir la réunion et qu'il est disposé à répondre aux exigences de la Commission économique pour l'Afrique à cet égard, étant entendu que les coûts de la tenue d'une telle manifestation hors-siège sont à la charge du pays hôte.

III. Thème

3. Le secrétariat soumet au Comité d'experts, pour examen, le thème suivant : « Nouvelle politique budgétaire pour l'Afrique ».

A. Contexte

4. La politique budgétaire est le plus important instrument de politique macroéconomique et le principal moyen de financement des investissements publics et de la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique (voir tableau). Les besoins de dépenses dans les infrastructures économiques

* E/ECA/COE/37/1.

et sociales pour la seule Afrique s'élèvent à 135 milliards de dollars des États-Unis par an¹ et la croissance annuelle du continent pourrait augmenter de 2 points de pourcentage si ses déficits d'infrastructure étaient comblés². Outre les dépenses d'infrastructure, la fourniture de services publics et des filets de sécurité sociale sont également importants pour la réalisation par l'Afrique de ses objectifs. En particulier, les objectifs 3 et 4 concernent l'amélioration de l'éducation et de la santé, respectivement. En outre, les incitations fiscales sont un élément important de la politique industrielle active qui aidera l'Afrique à atteindre une croissance soutenue et partagée³.

Tableau

Les dépenses publiques et les sources de financement du développement en Afrique (en milliards de dollars des É.-U.)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes fiscales	512,7	561,5	541,0	506,4	436,8	500,0
Aide publique au développement	51,6	51,8	56,8	54,3	51,2	50,2
Investissement direct étranger	66,0	77,5	74,6	71,3	61,5	59,4
Envois de fonds	59,6	64,3	63,7	67,2	64,8	64,6
Dépenses publiques (en pourcentage du PIB)	17,75	18,53	19,86	19,62	20,57	20,71

Source : Commission économique pour l'Afrique, Document de travail de la Conférence des ministres de 2018 ; Base de données de la Banque mondiale.

5. Au-delà de la nécessité d'une politique budgétaire pour appuyer la réalisation des objectifs de développement durable par les dépenses publiques, l'Afrique doit veiller à ce que sa situation financière soit viable et à créer un environnement macroéconomique propice à l'investissement privé. Dans ce contexte, la politique budgétaire devra trouver un compromis entre les investissements et les dépenses publics, d'une part, et la viabilité budgétaire, d'autre part. Le principal dilemme budgétaire de l'Afrique réside dans le fait que les ressources budgétaires actuelles ne suffisent pas à répondre aux besoins du continent en matière de dépenses publiques, mais qu'un accroissement des emprunts publics aussi peut compromettre la viabilité de la dette publique. En conséquence, le principal défi pour le continent est de mobiliser et utiliser efficacement des ressources supplémentaires pour répondre aux besoins du continent en matière de dépenses publiques, tout en préservant la viabilité budgétaire. À cette fin, les pays africains doivent faire en sorte que la gestion des finances publiques soit efficace et que les ressources mobilisées soient utilisées conformément aux priorités nationales.

¹ Voir Commission économique pour l'Afrique, *Stratégies de mobilisation de ressources nationales et d'investissement en faveur de la transformation structurelle* (Addis-Abeba, 2017).

² Voir Vivien Foster et Cecilia Briceño-Garmendia, éd., *Africa's Infrastructure: A Time for Transformation*, (Washington, Banque mondiale, 2010).

³ Voir Commission économique pour l'Afrique, *Rapport économique sur l'Afrique 2015* (Addis-Abeba, 2017).

B. Principaux défis et perspectives de la nouvelle politique budgétaire en Afrique

6. Il est proposé d'engager, lors de la Conférence des ministres de 2019, un débat sur les réformes et les approches budgétaires que l'Afrique devra adopter pour atteindre les objectifs de développement durable. La Conférence servira de cadre à un échange de données d'expérience sur les réformes de politique budgétaire à l'intérieur comme à l'extérieur du continent. Certains pays africains ont enregistré des succès importants en matière de politique budgétaire qui se sont traduits par une augmentation notable des recettes fiscales par rapport au produit intérieur brut. En outre, l'Afrique du Sud utilise l'échange d'informations fiscales sur demande pour mobiliser d'importantes recettes fiscales. Parmi les exemples de politiques budgétaires ayant fait leurs preuves hors du continent figurent ceux des pays nouvellement industrialisés, en particulier la République de Corée qui a pu utiliser des subventions et des incitations fiscales pour soutenir l'investissement et l'industrialisation. Les pays africains se trouvent face à de nombreux défis et perspectives en matière de réformes de politique budgétaire qui sont, pour les uns, communs à l'ensemble du continent et, pour les autres, propres à chaque pays⁴. Ces défis et perspectives sont présentés ci-dessous.

1. Intégrer la mobilisation des ressources, la budgétisation et la planification du développement

7. La réalisation des objectifs de développement durable nécessitera des ressources budgétaires devant être mobilisées en même temps que d'autres sources de financement du développement afin de réaliser une vaste gamme de projets publics. Pour parvenir à la meilleure cartographie des sources de financement pour des projets publics, les pays africains devront adopter une approche intégrée de la mobilisation des ressources, de la budgétisation et de la planification du développement, tels qu'énoncés dans le Programme d'Action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

2. Améliorer la gestion des finances publiques

8. Les pays africains peuvent également améliorer l'efficacité de la gestion des finances publiques en adoptant des réformes telles que l'utilisation efficace des technologies de l'information, la décentralisation, l'amélioration de la coordination entre les objectifs de mobilisation des recettes et de promotion de l'investissement, les mesures de lutte contre la corruption, et le renoncement à l'utilisation de l'aide publique au développement pour financer les dépenses publiques.

3. Réformer la structure fiscale et élargir l'assiette des impôts

9. À l'heure actuelle, la structure fiscale de l'Afrique se caractérise par un nombre limité de taxes qui s'appliquent à un petit nombre de contribuables et comprennent un grand nombre d'exonérations. On pourrait remédier à cette situation en diversifiant les taxes : redevances, impôt sur le revenu, impôt foncier et taxes sur les baux et la spéculation, par exemple. On pourrait le faire aussi en encourageant plus d'entreprises à entrer dans le secteur formel grâce à la réduction des obstacles réglementaires à la formalisation, notamment en élargissant l'assiette fiscale. En outre, le respect des obligations fiscales étant parfois faible dans les pays africains, des efforts en vue de le favoriser devraient produire des recettes supplémentaires. Enfin, les pays africains peuvent utilement revoir l'utilisation des incitations fiscales, étant

⁴ Voir le rapport du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement, intitulé *Financing for Development : Progress and Prospects* (New York, 2017); Commission économique pour l'Afrique, *Stratégies de mobilisation des ressources intérieures et d'investissement en faveur de la transformation structurelle* (Addis-Abeba, 2017) et *Approches novatrices du financement de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable en Afrique* (Addis-Abeba, à paraître).

donné que ces incitations ne sont pas souvent nécessaires pour attirer les investissements.

4. Tirer le meilleur parti des emprunts publics

10. S'il est vrai que les emprunts publics peuvent constituer une source importante de financement public, ils sont aussi à l'origine de l'augmentation de l'endettement de nombreux pays africains, de même qu'ils suscitent des préoccupations de viabilité. Les pays africains devront veiller à tirer le meilleur parti des emprunts publics en tant que source de financement du développement, tout en s'efforçant de réduire au minimum le risque de crise d'endettement.

5. Lutter contre les flux financiers illicites

11. Selon les estimations les plus récentes de la CEA, l'Afrique perdrait près de 100 milliards de dollars des États-Unis par an du fait des sorties clandestines de capitaux hors du continent, y compris sous forme d'évasion fiscale pratiquée par les sociétés multinationales et de fonds acquis, transférés ou utilisés illégalement. Comme souligné dans le rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique⁵, le continent peut encore beaucoup faire pour endiguer ces flux, notamment en renforçant les politiques nationales et l'administration et en favorisant l'échange d'informations et de bonnes pratiques.

C. Questions essentielles à examiner

12. Voici les principales questions à poser à la Conférence des ministres de 2019 :

a) Comment les pays africains peuvent-ils réformer au mieux leurs approches en matière de politique budgétaire et de gestion des finances publiques?

b) Comment les pays africains peuvent-ils réformer au mieux leurs administrations et leurs structures fiscales afin d'accroître les recettes fiscales provenant de diverses sources et d'améliorer l'incidence de l'impôt? De quels mécanismes institutionnels et de quelle innovation les pays africains ont-ils besoin pour lutter contre la corruption et renforcer l'efficacité et le rendement des politiques budgétaires et de l'administration publique?

c) Partant des données d'expérience nationales, dans quelle mesure les pays africains pourront-ils gérer efficacement leurs ressources naturelles afin de financer la réalisation des objectifs de développement durable?

d) Comment les pays africains peuvent-ils, d'une part, faire en sorte que les emprunts publics soient viables et, d'autre part, trouver le bon dosage pour le budget de l'État entre les prêts concessionnels et non concessionnels?

e) Dans quelle mesure les pays africains peuvent-ils collaborer entre eux à la lutte contre les flux financiers illicites, notamment par le partage d'informations fiscales et par des réformes tant fiscales que des traités d'investissement?

IV. Thèmes précédents

13. À titre de référence, une liste des thèmes de quelques sessions précédentes de la Conférence est reproduite à l'annexe du présent document.

⁵ Accessible à l'adresse suivante : www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/iff_main_report_26feb_en.pdf.

Annexe

Thèmes des sessions précédentes de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

<i>Session</i>	<i>Réunions annuelles conjointes de la Commission économique pour l'Afrique et de Commission de l'Union africaine</i>	<i>Année</i>	<i>Thème</i>
Cinquante et unième	Sans objet	2018	Zone de libre-échange continentale africaine : créer une marge budgétaire en faveur de l'emploi et de la diversification économique
Cinquantième	Dixième	2017	Croissance, inégalité et chômage
Quarante-neuvième	Neuvième	2016	Vers une approche intégrée et cohérente de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable
Quarante-huitième	Huitième	2015	Mise en œuvre de l'Agenda 2063 : planification, mobilisation et financement au service du développement
Quarante-septième	Septième	2014	L'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique
Quarante-sixième	Sixième	2013	L'industrialisation au service de l'émergence de l'Afrique
Quarante-cinquième	Cinquième	2012	Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que nouveau pôle de croissance mondiale
Quarante-quatrième	Quatrième	2011	Gérer le développement en Afrique
Quarante-troisième	Troisième	2010	Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique
Quarante-deuxième	Deuxième	2009	Renforcer l'efficacité de la politique budgétaire en vue de la mobilisation des ressources intérieures
Quarante et unième	Première	2008	Relever les nouveaux défis de l'Afrique au XXI ^e siècle
Quarantième	Sans objet	2007	Accélérer la croissance et le développement de l'Afrique pour réaliser les OMD : nouveaux défis et voie à suivre
Trente-neuvième	Sans objet	2006	Relever le défi de l'emploi en Afrique
Trente-huitième	Sans objet	2005	Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique
Trente-septième	Sans objet	2004	Intégrer la politique commerciale dans les stratégies nationales de développement
Trente-sixième	Sans objet	2003	Le défi du NEPAD : réaliser un rapide progrès économique et social en Afrique
Trente-cinquième	Sans objet	2002	Le défi du NEPAD : réaliser un rapide progrès économique et social en Afrique
Trente-quatrième	Sans objet	2001	La mise en œuvre du Partenariat pour le renouveau de l'Afrique : Pacte pour le redressement de l'Afrique
Trente-troisième	Sans objet	2000	Les défis du financement du développement en Afrique